

**DELEGATION PERMANENTE DE
L'UNION AFRICAINE A GENEVE**

Téléphone : (41-22) 716 06 40
Téléfax : (41-22) 731 68 18

AU-Geneva@africa-union-gvao.org



**PERMANENT DELEGATION OF THE
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis
C.P. 127 – 1211 Genève 21
Suisse (Switzerland)

mission-observer.au@africanunion.ch

ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

47^{EME} SERIE DE REUNIONS

Genève, 22 septembre – 1^{er} octobre 2009.

**INTERVENTION DE S.E Mme KHADIJA R. MASRI,
OBSERVATEUR PERMANENT
AUPRES DES NATIONS UNIES
A GENEVE**

**Monsieur le Président,
Honorables Ministres,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Distingués Délégués,**

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à cette auguste Assemblée au nom de la Commission de l'Union Africaine et de vous exprimer, Monsieur le Président et aux membres de votre bureau, nos sincères félicitations et de vous assurer de notre soutien pour l'accomplissement de votre noble tâche.

Je voudrais exprimer toute notre reconnaissance au Directeur Général, Mr. Francis Gurry, pour l'invitation qu'il nous a adressée pour ce segment de haut niveau. Nous sommes convaincus que cette initiative rapprochera davantage Experts et décideurs dans le système de la propriété intellectuelle, et leur permettra de mieux contenir ce domaine et de le mettre au service du développement durable.

Nous voudrions rendre hommage à l'un des fils de l'Afrique, S.E. l'Ambassadeur Martin I. Uhomobhi, qui, au cours des deux années passées à la présidence de ces assises, en une période particulièrement difficile pour l'organisation, a réussi grâce à ses talents avérés de diplomate professionnel et expérimenté mener le navire à bon port.

Nous avons également l'agréable devoir d'adresser nos remerciements les plus sincères à l'équipe de direction sortante pour leur coopération et leur dévouement comme nous félicitons les membres de la nouvelle équipe pour la confiance placée en eux pour prendre la relève et d'apporter une plus value à l'OMPI.

Ce faisant, la CUA souscrit pleinement à la déclaration faite par la Délégation du Sénégal au nom du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, les parties prenantes du système de la propriété intellectuelle exigent que ce dispositif soit plus soucieux du bien-être de la grande majorité des populations à travers le monde. L'on réclame haut et fort que le système de la propriété intellectuelle soit plus démocratique et à même de répondre aux besoins et préoccupations du grand public dans tous les pays.

A cet égard, nous notons avec satisfaction que les Etats africains membres de l'OMPI ont participé activement et ont joué un rôle de premier plan dans la formulation et l'adoption du Plan d'action de l'OMPI pour le Développement. En guise de contribution à ce processus, ils ont soumis un document ambitieux mettant en relief les besoins et les priorités du continent. Nous nous félicitons du fait que la majeure partie de nos propositions a été prise en compte dans les 45 Recommandations adoptées.

En Afrique, nos dirigeants et décideurs ne cessent de souligner la dimension de développement. Ils prennent part à de nombreuses initiatives multilatérales en vue de définir des positions communes qui mettent en exergue leurs préoccupations et leurs priorités.

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies occupe une place de choix sur la liste des priorités des Etats africains. Nous appelons toutes les Agences onusiennes, y compris l'OMPI, à traiter de cette question avec toute la responsabilité qu'elle mérite et à formuler des cadres d'action et des programmes qui permettent de favoriser la réalisation de ces OMD en Afrique. Nous souhaitons, qu'à l'issue des prochaines sessions du Comité de développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), des politiques claires soient élaborées en vue d'actualiser les dispositions la Recommandation No. 22 et d'autres recommandations pertinentes ayant un effet sur les OMD.

Nous invitons les Organisations internationales ayant la question du développement dans leurs attributions à collaborer étroitement avec l'OMPI afin que les objectifs susvisés soient atteints. Nous ne soulignerons jamais assez le rôle de l'OMPI en matière de transfert de technologie et de création de capacités nationales pour le développement de la science et de la technologie, ainsi que dans le domaine de la recherche et le développement des infrastructures.

La CUA accorde également une très grande importance au processus du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). Force est de constater que les discussions au sein de ce comité butent encore et qu'une issue reste à trouver pour l'établissement d'un régime international pour la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles contre leur appropriation illicite et leur utilisation abusive et la promotion d'un esprit de partage équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Les travaux de ce comité sont essentiels pour les besoins et les intérêts des Etats africains. La conclusion rapide desdits travaux et l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant pour la protection des actifs de propriété intellectuelle susmentionnés sont indispensables. La CUA entend soutenir ses Etats membres dans des consultations avec différentes parties prenantes dans le processus de Genève afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations.

A ce titre, l'appui apporté à la Commission de l'Union africaine et au Groupe africain dans l'organisation de deux séminaires pour approfondir la réflexion sur les questions de l'agenda de développement et de préparer les négociations au sein du Comité Intergouvernemental sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore témoigne de l'engagement de nouvelle direction de l'OMPI en vue d'explorer les voies et moyens de la prise en compte de la propriété intellectuelle dans les différents domaines de coopération et de partenariat.

S'agissant des autres domaines de politique générale, nous notons avec satisfaction que, le Directeur général a placé au sommet de ses priorités de mener des consultations permanentes avec les Etats membres et les Organisations partenaires. Nous le félicitons pour cette initiative et pour les consultations fructueuses et opportunes sur des questions d'intérêt commun notamment en matière de réduction de la pauvreté, de mesures relatives à la sécurité alimentaire, aux questions environnementales et de changements climatiques, de programmes d'acquisition de technologies, de développement des infrastructures, de la science et de la culture, ainsi que d'autres domaines qui nécessitent des efforts collectifs.

Monsieur le Président,

Je voudrais ici réitérer l'assurance et la disponibilité de la Commission de l'UA à vouloir consolider davantage sa collaboration avec l'OMPI en vue de réaliser ses objectifs louables et de renforcer les aspects de son mandat se rapportant au développement en Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

2009

Assemblées des états membres de
l'OMPI 47Ème Série de Réunions :
Genève, 22 septembre - 1er octobre
2009 : intervention de S.E Mme Khadija
R. Masri, Observateur permanent
auprès des Nations Unies à Genève

AU GENEVA OFFICE

AU GENEVA OFFICE

<http://archives.au.int/handle/123456789/1901>

Downloaded from African Union Common Repository